



Contre-réforme des retraites : La lutte pour son abrogation se poursuit !

Allonger la durée du travail, démanteler le système par répartition et ouvrir un nouveau marché pour les fonds de pensions en mal de liquidités est une nécessité pour l'ensemble des gouvernements confrontés à la crise économique en Europe et dans le monde. Après avoir sauvé le système financier et bancaire, il s'agit de faire payer la facture aux travailleurs et aux jeunes. L'adoption au pas de charge du projet de loi sur les retraites par le parlement illustre parfaitement cette volonté, tout comme la campagne médiatique sur « l'irresponsabilité » des grévistes ou le caractère « juste de la réforme ».

Mobilisations : Où en-sommes nous ?

Depuis 2005 et le non au référendum à la constitution européenne, le rythme et l'ampleur des mobilisations des travailleurs et de la jeunesse n'a pas cessé de s'accroître : Manifestations contre la réforme Fillon des lycées en 2004-2005, contre le CPE-CNE en 2006, contre la LRU en 2007, pour la défense de l'enseignement en 2009 et aujourd'hui pour défendre nos retraites. A chaque manifestation depuis le 24 juin dernier, on a comptabilisé plusieurs millions de manifestants et de grévistes, autant de preuves que chacun d'entre nous avait clairement compris nos intérêts et les objectifs de cette réforme. Le vote de la loi, après plus d'un mois de mobilisation, nous prive pour le moment de la victoire sur le gouvernement et représente une défaite partielle pour les travailleurs et la jeunesse.

Défaite partielle parce que malgré une mobilisation historique pour un début d'année scolaire et des mots d'ordre très clairs repris dans de nombreux cortèges - « Retrait du projet de loi ! », « 60 ans pour tous ! 37,5 annuités pour tous ! », « Grève reconductible » - le projet de loi a été voté. Pourquoi les directions syndicales et politiques se sont-elles contentées d'appeler à des journées d'action sans lendemains ? Pourquoi avoir demandé le report de la loi quand la rue demandait son retrait pur et simple ? Pourquoi ne pas avoir appelé à la grève reconductible alors que seule celle-ci, par le blocage de l'économie, aurait pu faire reculer le gouvernement ? En ne travaillant pas à l'unité des luttes les directions ont condamné les secteurs les plus mobilisés – raffineries, ports et docks, transports, nettoyage – à cesser à contre-cœur leurs mouvements de grèves, après quatre semaines de mobilisations. Les artisans de cette défaite partielle sont les directions syndicales et politiques qui ont demandé jusqu'au bout à Sarkozy de négocier alors même que nous savons tous que la seule réforme « juste » possible, c'est la défense de nos acquis et de nos conditions de travail !

La lutte n'est pas terminée : Organisons-nous !

Défaite oui mais partielle, car malgré l'adoption de la loi, notre force et notre envie de vaincre sont intactes. Car malgré les menaces, les pressions médiatiques, la désinformation, les réquisitions, l'intervention de la police et de l'armée, les « casseurs », le gouvernement n'a pas réussi, comme Thatcher en Grande-Bretagne, à briser la résistance et les mobilisations des travailleurs et de la jeunesse. Plus que de la lassitude, on ressent de la colère et de la rage face au mépris du gouvernement et à la faiblesse de la réponse des organisations syndicales et politiques. Nous sommes prêt pour les combats à venir. Jeunes, travailleurs, notre avenir réside dans notre unité et nos combats futurs !

Sarkozy l'a annoncé, il n'y aura pas de trêves : Sécurité sociale, formation professionnelle et... emploi des jeunes sont les prochaines cibles. Et là, pas d'illusions ! Le gouvernement risque fort de nous sortir une nouvelle version du CPE. Les mobilisations ne sont pas terminées et nous pouvons encore faire reculer le gouvernement. Comme l'a démontré le CPE, une loi votée n'est pas gravée dans le marbre. Organisons-nous dans nos lycées, dans nos facs ! Rejoignez le Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque pour construire ensemble une organisation syndicale qui défende jusqu'au bout nos intérêts et nos revendications.

**Abrogation de la réforme des retraites !
60 ans maximum, 37,5 annuités maximum pour tous !**